

L'INSTITULIEN

N°08 | Nov 2016

REFORMES
DES ETUDES



CAC

REINGENIERIE



DIPLOMES

ETUDES





L'innovation Recrutement

SOMMAIRE

SNIFMK | L'Institulien - N°08 Nov 2016

■ Edito	04
■ La réingénierie des études de masso-kinésithérapie...	05
■ État des lieux du conventionnement des IFMK pour l'universitarisation	08
■ Un portfolio modifié, élaboré avec l'ensemble des instituts de formation en masso-kinésithérapie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	10
■ Des étudiants de l'IFMK porteurs de projets	12
■ Développer la Compétence 8	16
■ Les annonces de recrutement	23



SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTS DE FORMATION EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE

c/o IFMK 92 Rue Auguste Blanqui 13005 MARSEILLE
Tél : 04 96 12 11 11 / Courriel : snifmk@gmail.com

ISSN : 2268-2635

Directeurs de publication :

Arnaud SIMON, Valérie LOZANO, SNIFMK

Editeur et régie publicitaire :

Reseauprosante.fr / Macéo éditions
6, avenue de Choisy - 75013 Paris
M. TABTAB Kamel, Directeur

Imprimé à 5000 exemplaires. Maquette et impression en UE. Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation de l'éditeur et de la régie publicitaire. Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce.



EDITO

Après une année intense où chaque institut a dû s'approprier le nouveau référentiel de formation pour concevoir son propre projet pédagogique et déployer la formation « nouveau format », est venu le temps des premiers bilans : indéniablement, réorganiser les enseignements selon une nouvelle progression, aborder de nouveaux champs de savoirs ont été des challenges qui ont suscité la créativité des équipes pédagogiques, accru la collaboration interne et induit la recherche de nouveaux partenariats. Développer avec les étudiants un travail réflexif, par l'analyse des pratiques systématique et un suivi pédagogique individualisé a renforcé l'intérêt de chaque formateur pour l'analyse de sa propre pratique et intensifié les échanges pédagogiques. Enfin, les informations et les formations au tutorat autour de l'approche par compétence, ont permis de renforcer les liens avec les professionnels des terrains de stage. La dynamique qui s'est engagée a été riche et les étudiants semblent avoir aussi été portés par cet élan, acteurs de leurs formation et sources de propositions.

Toutefois, la reconnaissance officielle du grade universitaire reste encore à obtenir, et rares sont les instituts qui ont d'ores et déjà pu signer la convention tripartite avec le Conseil Régional et l'Université. Nous souhaitons que ces deux points soient résolus d'ici juin 2017 car toute la profession souhaite voir se concrétiser l'universitarisation de la formation. L'enjeu est de taille car il s'agit d'ouvrir des cursus universitaires jusqu'au Doctorat qui permettent aux masseurs-kinésithérapeutes qui le souhaitent de pouvoir s'investir au plus haut niveau dans la recherche. Nous avons conscience que nous formons désormais la génération qui aura les outils pour ce faire, et donnera un vrai élan à l'innovation et au développement de nouveaux savoirs professionnels.

Ce numéro illustre ces thématiques et nous remercions toutes les équipes pédagogiques, les directeurs d'Instituts et les étudiants qui y ont contribué.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une très bonne fin d'année.

Valérie LOZANO
Arnaud SIMON

Directeurs de publication de L'Institulien

La réingénierie des études de masso-kinésithérapie... un an après

Quelques rappels

Cette réforme des études qui a mis presque huit ans à aboutir, a été entérinée par l'arrêté du 02 septembre 2015 et porte la durée des études à quatre ans. Elles se déroulent après une année universitaire (L1) validée, ainsi, les étudiants voulant intégrer un IFMK doivent avoir validé une 1^{ère} année universitaire (PACES, STAPS ou Sciences), et être reçus sur concours, le nombre de places en formation étant limité et fixé chaque année par arrêté ministériel.

La nouvelle organisation des études se déroule sur deux cycles de deux ans (le 1^{er} correspond aux K1 et K2, le 2^{ème} aux K3 et K4). La formation comporte des heures d'enseignements (cours magistraux et travaux dirigés), des heures de stage et, ce qui est nouveau, du temps de travail personnel.

L'acquisition de trois types de savoirs est requise : les savoirs fondamentaux, les sciences et l'ingénierie en kinésithérapie, et l'apprentissage et l'approfondissement axés sur les méthodes de travail, la construction du raisonnement clinique et critique, pour le 1^{er} cycle, et l'apprentissage et la professionnalisation axés sur la pratique clinique et professionnelle pour le 2^{ème} cycle.

Onze compétences sont à acquérir. Le 1^{er} cycle est organisé pour permettre à l'étudiant d'acquérir la dimension méthodologique des 11 compétences. Le deuxième cycle a pour finalité la mise en projet et la réalisation d'actes en situation réelle.

Il est organisé pour permettre à l'étudiant la mise en œuvre des onze compétences.

Chaque cycle comprend des unités d'intégration qui doivent permettre à l'étudiant de mobiliser les différents savoirs et savoir-faire acquis pour appréhender et comprendre des situations professionnelles, agir dans ces situations, évaluer le résultat de ses actions, structurer ses acquis et transférer ces nouveaux savoirs dans de nouvelles situations. Des unités d'enseignement optionnelles (deux dans chaque cycle) complètent l'ensemble.

La validation des unités d'enseignement (UE) entraîne l'attribution de crédits (ECTS) et l'acquisition de compétences. Il y a 30 ECTS par semestre (60 ECTS par an).

La validation des UE se fait à 10/20 et il y a des UE compensables dans chaque cycle avec une note plancher fixée à 08/20.

Les évaluations sont semestrielles et il y a deux sessions par semestre, la 2^{ème} représentant le « rattrapage ».

La formation clinique reste quasiment inchangée en nombre d'heures mais elle est étalée sur les quatre années. Les trois premières années d'études comprennent chacune deux périodes de stages (de 2 à 6 semaines selon les années), la quatrième année comporte un stage long, dit « clinicat », de 12 semaines.

La progression de cette formation clinique est suivie par l'intermédiaire du portfolio qui est renseigné à la fois par l'étudiant et le tuteur de stage.



Il est instauré une commission d'attribution de crédits (CAC) placée sous la responsabilité du directeur de l'IFMK qui la préside. Elle est composée d'un représentant de l'université, des formateurs référents et de représentants des tuteurs de stage salariés et libéraux.

Le passage de K1 en K2 se fait après validation des semestres 1 et 2 et l'acquisition d'au moins 52 ECTS /60. Les étudiants n'ayant acquis qu'entre 15 et 52 ECTS redoublent en conservant l'acquis des UE validées. Les étudiants ayant validé moins de 15 ECTS sont exclus de la formation.

Le passage de K2 en K3 se fait par validation de l'ensemble des UE et des stages du 1^{er} cycle, c'est-à-dire sans dette de crédits.

Le passage de K3 en K4 se fait en validant au moins 52 ECTS sur 60.

Le mémoire n'est plus l'épreuve certificative du Diplôme d'Etat mais devient une UE à part entière (UE 28). Le directeur de mémoire fait partie du jury de soutenance contrairement aux dispositions antérieures. Il est à noter également dans ce jury la présence d'un enseignant universitaire.

Le jury de Diplôme d'Etat est présidé par la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) et vient attester de la validation par l'étudiant de l'ensemble des 240 ECTS sur les 4 ans.

Un bilan partiel

De quatre modules en K1 dans le programme de 1989, on passe à 10 UE dont une UE « stage » en 1^{ère} année. Toutes ces UE doivent être soumises à des épreuves de validation ce qui a considérablement augmenté les temps d'évaluations.

De plus, il est à noter que les semestres ne se compensant pas, l'étudiant doit les valider indépendamment.

De nouvelles matières sont apparues comme l'anglais, la santé publique, les méthodes de travail et de recherche ce qui a obligé les IFMK à mobiliser de nouveaux moyens humains et/ou logistiques avec évidemment un surcoût quelquefois non négligeable.

L'organisation des commissions d'attribution de crédits (CAC) va engendrer des problèmes de planification quand les quatre années de formation seront en place car elles siègent toutes à la même période en fin de semestre. Il en est de même pour les évaluations et les sessions de rattrapage.

Il n'y a plus de stages ni en juillet ni en août et les stages sont quelquefois très espacés dans le temps, souvent plusieurs mois, ce qui réduit le rythme de l'alternance.

Enfin, il est fait obligation aux IFMK de passer conventions avec une université. Ces conventions sont de deux types : une 1^{ère} convention pour la sélection, et une 2^{ème} pour la formation. Il n'est quelque fois pas facile de « négocier » avec les universités, et l'avancée des conventions progresse en fonction des liens développés entre les acteurs localement et de leur volonté.

Il faut toutefois rester optimiste dans la mise en place de ce nouveau référentiel de formation. Cela a été une victoire pour la profession de voir passer la durée de la formation initiale de 3 à 4 ans et ce après une 1^{ère} année universitaire validée. De fait, les études durent désormais 1 an + 4 ans. Il reste maintenant à obtenir l'accolement de cette année universitaire aux 4 années de formation spécifique pour obtenir à terme une formation de 5 ans reconnus, validant 300 ECTS et un grade de Master.

« L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le fait. »

Georges BERNANOS



Philippe SAUVAGEON

État des lieux du conventionnement des IFMK pour l'universitarisation

En vue des 6^{èmes} journées des instituts de formation qui ont eu lieu le 30 septembre à NANTES, un questionnaire a été envoyé aux IFMK pour faire un point d'étape sur le conventionnement.

Sur 48 IFMK, 22 ont pu répondre : 12 privés et 10 publics.

À la question portant sur l'Université ou les universités avec laquelle (ou lesquelles) l'IFMK souhaitait établir la convention, les réponses sont dépendantes du contexte, en particulier avec la fusion des régions dans les grandes régions. Plusieurs scénarios sont possibles :

- ⇒ Un IFMK pour une université.
- ⇒ Plusieurs IFMK pour une université.

C'est le cas :

- En Ile-de-France : 10 IFMK pour 7 universités ;
- En Nouvelle Aquitaine : 3 IFMK pour une université à Bordeaux, 3 IFMK pour une université à Limoges.
- ⇒ Un IFMK pour plusieurs universités.
 - 1 IFMK pour 2 universités en Centre Val de Loire.

Un 1^{er} **contact avec l'université** ou un rendez-vous a déjà eu lieu pour 19 IFMK, un IFMK n'a pas obtenu de réponse et deux IFMK ne sont pas concernés car déjà intégrés dans une université.

Le 1^{er} **contact avec le Conseil régional** a été plus difficile à obtenir du fait des contraintes liées au regroupement des régions.

[Réponses au questionnaire : Non concerné : 2, Non : 4, Oui : 16]

Dans les difficultés on retrouve :

- ⇒ Le problème de la fusion des régions.
- ⇒ L'absence de retour aux demandes.

⇒ L'ARS veut être présente (pour certains IFMK en lien avec les CHU).

⇒ Pour l'Ile-de-France une plénière avec tous les IFMK.

13 IFMK ont déjà au moins **une première ébauche de convention**.

[Réponses au questionnaire : Non concerné : 2, Non : 7]

Les blocages sont liés à un désir d'homogénéisation avec un modèle type ce qui est rarement possible compte tenu de l'extrême disparité des situations :

- ⇒ Ile-de-France : convention type pour tous les IFMK.
- ⇒ GRAND EST et AURA : essai d'homogénéisation.
- ⇒ Modèle type IFSI.

Y a-t-il des **clauses financières particulières et lesquelles ?**

[Réponses au questionnaire : Non concerné : 3, Non : 7, Oui : 12]

Ces clauses semblent très disparates d'un IFMK à l'autre. Elles portent sur le niveau pédagogique ou sur l'administratif, mais la réponse la plus fréquente concerne le manque de visibilité des régions sur la compensation financière par l'État.

- ⇒ Définition du nombre d'heures universitaires.
- ⇒ Annexe type convention de moyens.
- ⇒ Frais d'inscription universitaires simple ou double.

- ⇒ Coût pédagogique estimé.
- ⇒ Le Conseil régional donne une somme par étudiant.
- ⇒ Prise en charge d'un mi-temps de secrétariat.

La question relative **aux clauses concernant les enseignants et les enseignements universitaires** recoupe la précédente en ce qui concerne la rémunération et les frais de déplacement éventuels.

[Réponses au questionnaire : Non concerné : 3, Non : 5, Oui : 14]

On retrouve cependant des problématiques communes sur :

- ⇒ L'habilitation des enseignants :
 - Liste des enseignants habilités à fournir ;
 - Niveau Master minimum ;
 - UE contributives validées par le doyen.
- ⇒ la mutualisation des moyens :
 - Cours en ligne ; moodles ;
 - Prise en charge par l'université de certains enseignements.

En ce qui concerne **les clauses concernant la CAC et la validation des acquis**, elles restent centrées sur l'application du texte avec nomination d'un représentant de l'université à la CAC.

[Réponses au questionnaire : Non concerné : 3, Non : 9, Oui : 10]

Cependant deux réponses ressortent de ce questionnaire :

- ⇒ Un directeur a été nommé représentant de l'université par délégation du doyen.
- ⇒ Rémunération du représentant pour la CAC.

Les **clauses concernant l'accès aux services universitaires pour les étudiants** sont présentes et relativement homogènes.

[Réponses au questionnaire : Non concerné : 4, Non : 4, Oui : 14]

- ⇒ Accès à la BU, au SUAPS, au CROUS...
- ⇒ Médecine Préventive Universitaire.
- ⇒ Carte d'étudiant.

Il existe quelques **clauses particulières dans certaines conventions** :

[Réponses au questionnaire : Non concerné : 2, Non : 5, Oui : 15]

- ⇒ Mobilité des étudiants : Erasmus.
- ⇒ Plateforme pédagogique et mutualisation.
- ⇒ Participation au CEVU.
- ⇒ Location des locaux universitaires.

L'évaluation de la formation est prévue mais se fera de manière très disparate.

[Réponses au questionnaire : Non concerné : 3, Non : 6, Oui : 13]

- ⇒ A la charge de l'IFMK.
- ⇒ Communication des MCC.
- ⇒ Démarche qualité propre à l'université.
- ⇒ Démarche développée par l'ARS.
- ⇒ Comité régional de suivi.
- ⇒ HCERES.

Au 30 septembre 2016, une seule convention semble avoir été signée et il n'y a **pas de date ferme** pour l'ensemble des IFMK ayant répondu :

- ⇒ Non concerné : 3.
- ⇒ Non : 13.
- ⇒ Oui peut-être : 5.

Le travail continue...

Elisabeth CROUZOLS
Directrice IFMK St Michel
de Saint Etienne

Un portfolio modifié, élaboré avec l'ensemble des instituts de formation en masso-kinésithérapie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Lors de la rencontre des formateurs Auvergne-Rhône-Alpes, un constat unanime a été fait : le portfolio tel qu'il est proposé ne permet pas aux tuteurs une lecture claire des compétences mais surtout ne permet pas une validation aisée entre Acquis / objectif atteint, Satisfaisant / objectif partiellement atteint, Insatisfaisant / objectif non atteint.

Certains IFMK ont essayé de le modifier en travaillant sur les sous-compétences.

Les formateurs de l'IFMK de Saint-Etienne ont donc proposé aux tuteurs de stage lors de la journée annuelle, de travailler sur le référentiel de compétences.

- ⇒ En identifiant pour chaque compétence, à quel moment du parcours de stage les éléments de compétences pourraient être validés du stage 1 de S1 jusqu'au dernier stage de S8 en K4.¹
- ⇒ En proposant pour chaque stage un ou plusieurs qualificatifs précisant le niveau visé crescendo de S1 à S7.²
- ⇒ En proposant des outils d'aide à l'évaluation de ces compétences en lien avec le référentiel d'activité.

Ce travail a permis de mettre en exergue plusieurs points :

- ⇒ Le libellé des compétences dans le portfolio est différent du libellé des compétences elles-mêmes ;
- ⇒ Il y a un essai de nuancer le niveau d'acquisition, mais cette syntaxe distingue le cycle 1 du cycle 2 et n'est pas assez fine ;

très peu d'éléments de compétences peuvent être abordés en S1 et certains, relevant de l'expertise, ne le seraient qu'à partir du stage 7. Or, l'ensemble des compétences doit être validé au niveau visé à chaque cycle.



¹ - Des documents spécifiques présentant « Les Compétences » pour chaque stage ont été élaborés et sont disponibles sur demande à E. CROUZOLS.

² - Les fiches d'auto-évaluation et d'évaluation du portfolio pour chaque stage ont été aussi mises en forme et sont disponibles sur demande à E. CROUZOLS.

En s'appuyant sur les textes et les annexes, il est possible de définir un « niveau visé » pour chaque stage :

Objectif du cycle		Objectif de l'année		Niveau visé par stage
Cycle 1 : Comprendre les situations de soins	K1	Savoirs fondamentaux Acquisition	S1	Découvrir questionner, observer
			S2	Comprendre, analyser, raisonner
	K2	Raisonnement clinique Acquisition	S3	Analyser, raisonner
			S4	Comprendre
Cycle 2 : Agir avec compétence	K3	Démarche thérapeutique Acquisition / champs cliniques	S5	Élaborer, Concevoir, Réaliser niveau 1
			S6	Élaborer, Concevoir, Réaliser niveau 2
	K4	Démarche professionnelle Approfondissement et réflexivité	S7	Analyser, critiquer, Réajuster transférer

Notre proposition est donc de réécrire le portfolio avec les compétences telles qu'on les trouve dans le référentiel de compétences et en formalisant de manière explicite le niveau visé pour chaque stage.

Cette démarche aurait le double avantage :

- ⇒ Pour le terrain de stage :
 - De permettre une meilleure lisibilité des attendus ;
 - D'autoriser une validation d'un niveau « totalement acquis » dès le stage 1.
- ⇒ Pour l'étudiant :
 - Une meilleure compréhension de la validation des compétences du fait de la progressivité des acquisitions dans la compétence ;
 - Lever une incompréhension pouvant survenir sur des non-acquis de compétences sur un stage N+1, alors même que cette compétence aurait été validée comme acquise sur le stage N.

Ce travail a été repris lors de réunions de travail de l'ensemble des cadres formateurs des IFMK d'Auvergne-Rhône-Alpes : Vichy, Grenoble, Lyon ISTR et DV et Saint-Etienne.

Ce nouveau portfolio est donc le résultat d'un travail collaboratif qui devrait permettre aux tuteurs de terrain une meilleure lisibilité des attendus en stage

Elisabeth CROUZOLS

Des étudiants de l'IFMK porteurs de projets

A l'heure où de nombreuses recommandations incitent au travail interprofessionnel dans le secteur sanitaire et entre le secteur sanitaire et social, les IFMK n'ont-ils pas un rôle à jouer pour préparer les étudiants à ces futures collaborations ?

Des expériences originales ont vu le jour à Lille, à Rennes et à Besançon et ont fait l'objet d'un atelier autour de ce partage d'expériences.

Objectifs généraux

Par anticipation et pertinence, avant l'application même des nouveaux programmes, l'équipe pédagogique de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie du C.H. de Dax avait souhaité mettre en œuvre une formation à la méthodologie de projet. Il s'agissait d'engager les étudiants de 1^{ère} année sur un projet d'intervention ouvert sur la cité et correspondant à une forme d'utilité sociale. Les 3 domaines choisis ont été le cadre associatif du sport, celui des enjeux socio-professionnels du handicap et enfin celui du contexte de vieillissement présent en EHPAD. Ces 3 contextes traduisent parfaitement les objectifs visés : mener avec constance du début à son terme un projet d'action, en périphérie mais aussi en continuité du monde scolaire de la formation, développer des compétences d'organisation, de gestion et de communication avec des institutions et les associations extérieures, être acteur et responsable de cette action en s'appuyant sur une méthodologie mieux maîtrisée et auto évaluée.

Au-delà de cette ambition, nous voulions apporter un éclairage positif sur l'existence même de l'IFMK bien présent dans son environnement social, et mettre à mal certains clichés, qui condamnent, presque avec tradition, les étudiants à la jeunesse passive et à l'inexpérience.

La nature des projets

Trois projets ont été réalisés sur le thème du handicap : « Y voir clair sans lumière », « In Dependance Day » et les « Paralympiades ». Ces projets ont consisté à faire vivre des situations de handicap à des personnes valides.

Dans le projet « *Y voir clair sans lumière* », les étudiants étaient mis en situation de handicap visuel. Ces derniers devaient effectuer un parcours les yeux bandés, seuls ou avec un accompagnateur. Ceci a permis aux étudiants de découvrir les difficultés de ce handicap ainsi que les adaptations qu'ils font automatiquement grâce aux autres sens. En effet, lorsque nous sommes privés de notre vision, nous sommes beaucoup plus attentifs à ce que nous entendons et ce que nous sentons afin de nous aider à nous orienter dans l'espace.



Dans le projet « *In Dependance Day* », des étudiants en kinésithérapie ont pu vivre temporairement de multiples situations de handicap. Sur une journée, les étudiants se retrouvaient donc, dans l'enceinte de l'IFMK, en situation de handicap (mal voyant, paraplégique, mal entendant...) mais également en tant qu'accompagnateur. Grâce à cela, ils ont eu un premier aperçu de ce que l'on peut ressentir en situation de handicap dans un lieu public et aussi du rôle d'accompagnateur-médiateur qui sera utile dans le métier de kinésithérapeute. Ces étudiants se sont rendu compte de l'importance de disposer de lieux publics adaptés à toute personne quel que soit leur handicap.

Enfin, durant les « *Paralympiades* », en partenariat avec l'association URT 64, les étudiants ont pu tester des sports adaptés aux personnes handicapées et ainsi se rendre compte des multiples activités sportives accessibles aux personnes en situation de handicap. Ceci leur permettra d'informer les personnes en situation de handicap des possibilités d'activités sportives existantes et de les orienter en fonction de leur aptitude physique.

Le handicap étant très présent dans le milieu de la kinésithérapie, ces projets permettent d'avoir une idée des situations de handicap en les mettant en scène temporairement ainsi que de découvrir les adaptations disponibles pour ces personnes, afin de ne plus être dans une impossibilité de participation. Les étudiants ont aussi appris à mesurer la complexité de la relation d'aide avec ses attentes, ses nécessités et ses limites.

Deux projets ont également été effectués dans le domaine sportif. Les étudiants ont pris en charge des joueuses de rugby aux Pachys d'Herm (évoluant en élite) durant 2 mois en effectuant des échauffements musculaires spécifiques et des exercices de renforcement musculaire entre chaque séquence proposée par l'entraîneur. Des étirements complets étaient proposés en fin de séance d'entraînement. Cela a permis de sensibiliser ces joueuses à la rigueur dans la pratique des échauffements, du renforcement musculaire, des étirements ; de proposer une complémentarité de prise en charge des sportives entraîneur-soignant ; d'enrichir la culture du club en matière de préparation physique et de prévention.

Pendant ce temps, et dans le cadre très officiel d'une finale nationale de football organisée pour les U 13 à Capbreton par la fédération française, d'autres étudiants ont suivi deux équipes de clubs de la région Aquitaine (l'une composée de garçons, l'autre de filles). Ils ont aussi partagé durant deux jours la vie de ces deux équipes. Après avoir également traité les thèmes des étirements et des échauffements sous la forme de séances dirigées, ils se sont attardés sur la présentation des blessures spécifiques liées à ce sport, notamment avec des conseils pour les prévenir (hygiène de vie, alimentation) ou favoriser leur guérison (protocole « RICE »).

Enfin, trois projets ont été réalisés en EPHAD* en rapport avec les activités pour renforcer l'équilibre debout de la personne âgée, le relevé de chutes et le massage bien-être.

*Les Albizzias, Le Lanot et G.Larrieu

Leurs projets d'intervention ont été discutés avec les responsables de chaque Institution et les responsables de Pôle et validés par eux. Des étudiants ont ainsi réalisé des ateliers de relevés de chute ayant pour but de rassurer les personnes âgées, alors que d'autres ont proposé des séances de massage à des fins de détente et de relaxation à des personnes pluri-handicapées.

L'ensemble des projets a reçu des avis très favorables de la part de tous les participants.

Les résidents des EPHAD ont ressenti un véritable bien-être et un soulagement de pouvoir se sortir de situations angoissantes telles que les chutes. Les jeunes sportifs ont modifié leurs pratiques à la suite des interventions afin de préserver leur corps sur le long terme. Enfin l'ensemble des étudiants masseurs-kinésithérapeutes de Dax a apprécié de pouvoir se mettre dans le rôle d'un patient. Chaque étudiant a ainsi pu modifier sa vision de la pratique de sa future profession.



Bilan pédagogique

Le bilan peut être observé à plusieurs niveaux. Tout d'abord, en mesure parfaite de l'implication, tous les projets ont abouti. Aucun échec, aucune déception. La restitution finale des 8 documents d'évaluation devant l'ensemble des étudiants a suscité des échanges et des débats toujours positifs, qui ont largement éclairé les compétences mobilisées par tous dans la réalisation et dans la communication. Les relations complexes avec les institutions (hôpital, EHPAD, Club sportif) ont parfaitement été appréhendées et assimilées. Quant aux compétences de communication, souvent fragiles (tant à l'oral qu'à l'écrit), malgré un déjà long parcours scolaire et universitaire, elles ont trouvé un terrain d'expression et d'apprentissage privilégié et bien concret.

Deux domaines ont encore été particulièrement valorisés :

- ⇒ Le transfert ajusté des savoirs et savoir-faire et des savoir-être abordés en formation (pratiques de prévention de blessure, prise en compte de démarches éducatives vis-à-vis de personnes handicapées ; appréhension de pathologies spécifiques incontournables dans l'exercice du futur métier : Alzheimer, Parkinson...)
- ⇒ La prise en compte de nouvelles représentations (à propos du handicap, à propos de la notion même de performances sportives et à propos de la prise en charge des personnes âgées).

Et pour finir, pour la petite histoire, cet enseignement qui semblait initialement marginal voire touristique au regard du cœur de métier, a judicieusement connu un rebond d'application lors de la journée d'intégration des actuels étudiants de première année. Les nouveaux arrivants à l'IFMK de Dax se sont vus proposer d'expérimenter certaines situations de handicap (visuel, physique...) pour se mettre à la place de patients dont ils auront vocation à prendre en soins durant leur cursus universitaire. Une forme de tutorat proposée par les étudiants de deuxième année !

Article rédigé par :
 Noémie AGOR, Coralie BOISSIERE, Pauline CLOS-VERSAILLE, Arnaud CORDIER,
 Charlene LACAZETTE, Théry MARTIN, Alizée NEIGEL, Yann NICARD, Eva ROBQUIN,
 Étudiants kiné promotion 2014-2017

Avec le concours d'Eric LECERF,
 Cadre de santé, formateur en charge de ce projet
 et de Christian PHILIPPE,
 Sociologue, formateur en charge de ce projet

Développer la Compétence 8

Depuis le 2 septembre 2015, date de parution du nouveau référentiel des études de masso-kinésithérapie, les Instituts de Formations en Masso-Kinésithérapie ont le devoir de mettre en œuvre des stratégies pédagogiques visant au développement de 11 compétences. Au sein de celles-ci, on distingue des compétences de « cœur de métier » (C1 à C5), mobilisées quotidiennement par les masseurs-kinésithérapeutes, et des compétences « transversales », mobilisées de manière plus ponctuelle.

La compétence 8 s'intitule : « Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques ». [1]

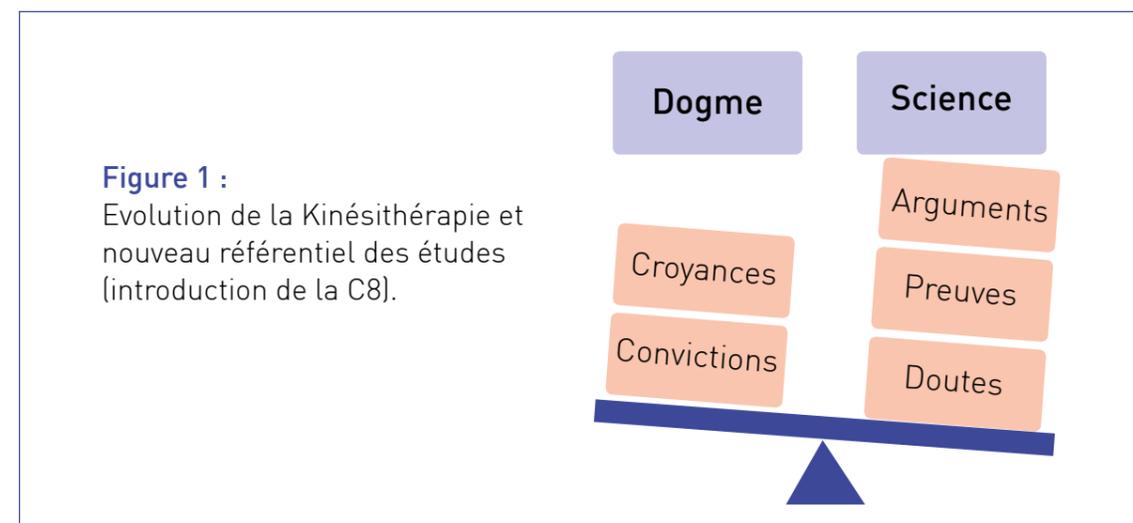
Le développement d'une telle compétence représente un challenge pour les équipes pédagogiques, car même si certaines ont proposé des anticipations, il s'agit aujourd'hui du programme officiel construit autour d'objectifs pédagogiques précis. Les Unités d'Enseignements 8 (Cycle 1) et 27 (Cycle 2), précisent ces objectifs. [1]

Notre hypothèse est qu'il est possible de développer la compétence 8 chez des étudiants MK sur les deux cycles de formation en IFMK. Nous proposons ici un projet pour tenter de valider cette hypothèse.

Méthodes

Au cours des différentes phases de la formation, différents enseignements sont mis en place afin de développer la C8.

En préalable, les premiers échanges avec les étudiants de K1 ont introduit la notion d'évolution de la profession, soulevant la question de l'intégration du raisonnement scientifique en kinésithérapie (Voir figure 1 : introduction C8).



Cycle 1 :

Les 4 semestres du cycle 1 sont organisés autour des axes suivants : recherche documentaire, esprit critique, management de projet, introduction au raisonnement scientifique et à la méthodologie de recherche clinique.

La figure 2 expose les objectifs visés, les moyens mis en œuvre et les liens logiques avec d'autres UE (Figure 2).

Semestre	S1	S2	S3	S4
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> → Acquérir des techniques de recherche documentaire → Acquérir des méthodes de synthèse → S'initier à l'esprit critique → Se positionner dans un groupe : prise de parole ; argumentation 	<ul style="list-style-type: none"> → Maîtrise de bases informatiques → S'initier à la gestion de projet → S'initier aux statistiques → S'initier aux statistiques pour critiquer la fiabilité des tests cliniques 	<ul style="list-style-type: none"> → S'initier aux statistiques pour l'analyse critique d'articles scientifiques → Connaître la méthodologie scientifique → Développer son esprit critique en lecture d'article 	<ul style="list-style-type: none"> → Présentation orale : outil informatique, communication verbale et non verbale. → Réactivation esprit critique
Contenus et moyens mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> → Cours « méthodes de synthèse » → Journée « Esprit critique et sciences » → Cours et TD de recherche documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> → Elaboration d'un dossier informatisé « Analyse morphostatique » → Cours de méthodologie de projet → Cours et TD de statistiques (partie 1) 	<ul style="list-style-type: none"> → Cours et TD de statistiques (Partie 2) → Cours de méthodologie scientifique → TD de lecture d'articles 	<ul style="list-style-type: none"> → Présentation orale : les bases. Utilisation de Power Point et Prezi. → Fiche de lecture d'un ouvrage en lien avec la compétence critique [2]
Evaluation	Dossiers par groupe	QCM	Analyse d'articles en groupe	<ul style="list-style-type: none"> → Qualité méthodologique d'une présentation (autre UE) → Qualité fiche de lecture
Lien avec autres UE	UE 2 Communication Psychologie Sociologie	UE 7 (analyse morphostatique) UE 7 (Tests et Bilans dans le domaine musculo-squelettique)	Unité d'Intégration (UI 10)	UE 9 Anglais Unité d'Intégration (UI 10)

Figure 2 : Construction du cycle 1

Les évaluations constituent une des clefs avec laquelle l'équipe pédagogique peut orienter les axes prioritaires d'apprentissage. Cependant seules les modalités de ces évaluations sont abordées ici.

Le cycle 2 est construit autour des axes suivants : développement de la méthodologie scientifique pour la production écrite ou orale et pour la pratique basée sur les preuves (EBP). Un lien très étroit lie l'UE 28 (Mémoire de fin d'étude) et l'UE 27 dans le développement de la Compétence 8 au second cycle.

La figure 3 expose les objectifs visés, les moyens mis en œuvre et les liens logiques avec d'autres UE.

Semestre	S5	S6	S7	S8
Objectifs pédagogiques	→ Réalisation d'un poster	→ Mise au point d'un projet de recherche	→ La discussion scientifique (confrontation littérature et argumentation)	→ Soutenance du mémoire et mise en place de perspectives
Contenus et Moyens mis en œuvre	Le format poster : intérêt et mise en œuvre	→ Cours et TD : « L'élaboration du projet de recherche »	TD de discussion argumentée	Soutenance Blanche
Evaluation	→ Posters présentés lors d'un évènement	Présentation orale à la promotion	Travail écrit individuel : Analyse critique de discussion	Soutenance blanche
Lien avec autres UE	UE Anglais UI 25	UE 28 Mémoire (Présentation du Projet de Mémoire) UI 25	UE 28 rédaction de la discussion UI 25	UE 28 Mémoire (Soutenance) UI 25

Figure 3 : Construction du second cycle

Résultats : Evaluation du Projet

Pour évaluer la pertinence de ce projet, il est nécessaire de recueillir les résultats qui nous permettront de répondre à l'hypothèse : « Est-il possible de développer la compétence 8 sur les deux cycles de formation en IFMK ? ».

Pour cela, nous proposons une étude *longitudinale* sur la durée des deux cycles. Cette étude sera nécessairement *non-contrôlée*, afin d'éviter une perte de chance pour certains étudiants.

Un questionnaire sera proposé à chaque début de semestre. Il reposera sur des critères d'auto-évaluations concordants avec l'atteinte des différents objectifs :

- ⇒ **Méthodes de travail** : Capacité à gérer méthodiquement un projet, mettre en place les actions nécessaires pour sa réussite.
- ⇒ **Recherche documentaire** : Capacité à sélectionner des bases de données fiables, à repérer des indices bibliométriques de la source consultée (Journaux scientifiques).
- ⇒ **Capacité d'analyse critique** d'une communication professionnelle et/ou scientifique (oral ou écrit ; méthodes expérimentales et statistiques ; validité des analyses, qualité de la discussion).
- ⇒ **Capacité de production** d'une communication scientifique.

Si le biais principal de cette méthodologie est constitué par l'absence de groupe témoin non-exposé à ce projet, son originalité repose sur son aspect longitudinal permettant de mesurer la progression de l'étudiant, au moins de son propre point de vue.

Discussion

La figure 4 synthétise une analyse SWOT du projet de développement de la compétence 8.

Le terme SWOT est un acronyme issu de l'anglais : Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces) [3].

Il s'agit d'une analyse subjective du projet présenté.

Forces

- ☑ La réforme des études intègre une 4^{ème} année permettant d'étaler la progression de l'étudiant. Les compétences « transversales » comme la C8 pourront probablement être abordées de manière plus complète en 8 semestres de formation plutôt qu'en 6 semestres comme précédemment.
- ☑ Les exigences du mémoire de fin d'étude soutiennent et justifient pleinement le développement de la compétence 8.
- ☑ L'accès aux bases de données est de plus en plus facile (nouvelles plates-formes collaboratives notamment).
- ☑ Des liens sont possibles avec les enseignements de l'UE 9 pour tendre vers l'anglais scientifique en second cycle.

Faiblesses

- ☒ Tous les formateurs n'ont pas eu l'occasion de développer la compétence 8 pour eux-mêmes. Le même constat peut être fait pour les tuteurs de stage.
- ☒ La pratique basée sur les preuves (EBP) est une notion devenue courante au sein des IFMK, ce qui semble moins fréquent sur le terrain.

Opportunités

- ☒ Les conférences, colloques, congrès de professionnels de la rééducation sont de plus en plus fréquemment construits sur une méthodologie scientifique (comité scientifique) : il est essentiel de favoriser la participation des étudiants, des formateurs et des tuteurs, à ces manifestations.
- ☒ L'universitarisation est une opportunité pour continuer à construire notre émancipation scientifique. Les liens avec les composantes de l'Université et avec les laboratoires de recherche devraient permettre 1) d'améliorer le niveau et l'homogénéisation des enseignements fondamentaux en lien avec la physiothérapie et 2) de faciliter la production de thèses de doctorat en lien avec la physiothérapie par des formateurs/tuteurs, ce qui contribuerait à orienter les sujets de recherche vers les préoccupations des physiothérapeutes.

Menaces

- ☒ Quel est véritablement le niveau de fin d'étude attendu pour un kinésithérapeute/physiothérapeute dans le cadre de cette réforme des études ? Est-il possible d'envisager un véritable niveau master de type recherche, pour lequel la formation PAR la recherche permet de développer pleinement la pratique basée sur les preuves et l'esprit critique chez les jeunes diplômés ?
- ☒ L'universitarisation peut aussi constituer une menace. Celle-ci doit permettre une émancipation dans le monde scientifique. La question du rattachement à une composante de l'Université est alors posée : existe-t-il actuellement une section de l'Université (donc du Conseil National des Universités, CNU) correspondant à la Masso-Kinésithérapie ou à la Physiothérapie ? Si la réponse est négative, pourrions-nous justifier la création d'une telle section ?

De plus, il est nécessaire de conserver intactes nos compétences techniques et relationnelles auprès des patients. Il s'agit de maintenir la teneur « professionnalisante » de notre formation et d'y intégrer le « raisonnement scientifique ». Cette transformation nous permettra probablement d'évoluer du métier de masseur-kinésithérapeute vers le métier de physiothérapeute, utilisant de manière équilibrée sa technique, son relationnel, et son raisonnement basé sur les preuves.

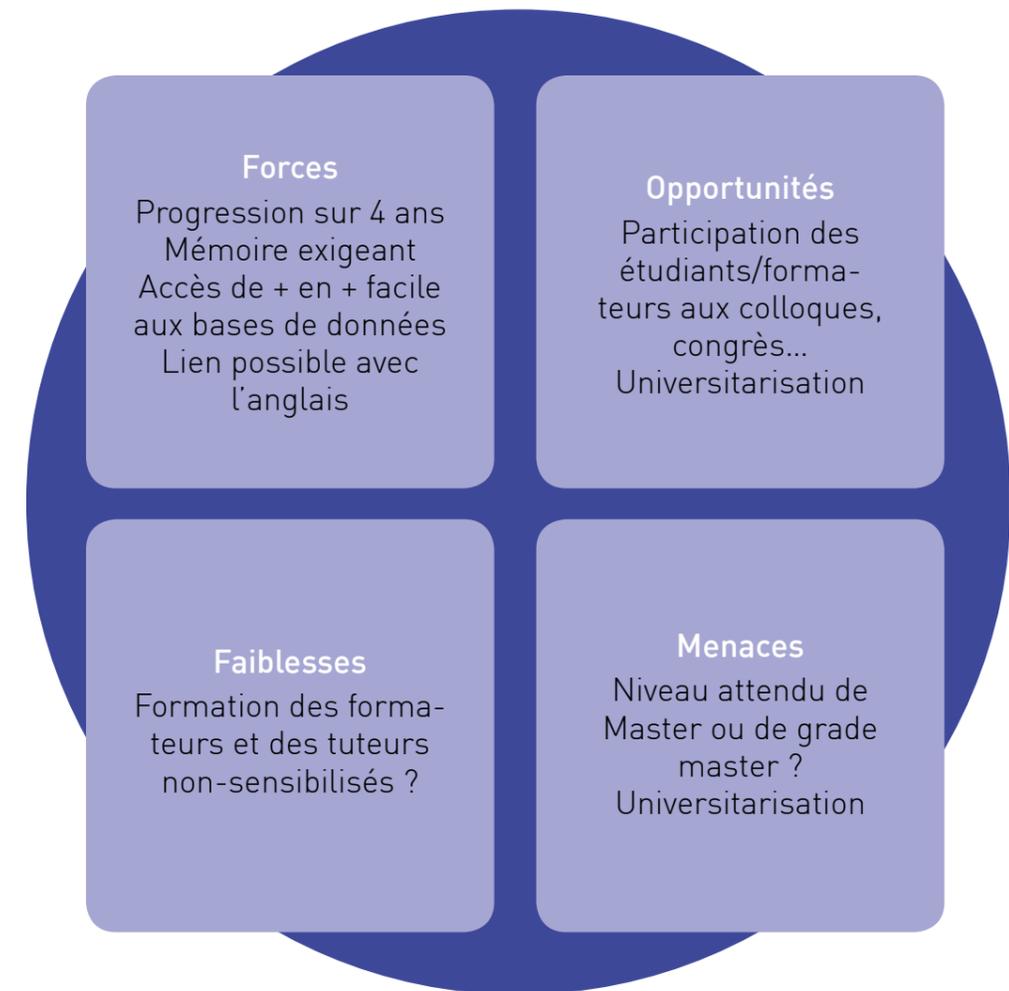


Figure 4 : Analyse SWOT du projet de développement de la compétence 8 en IFMK

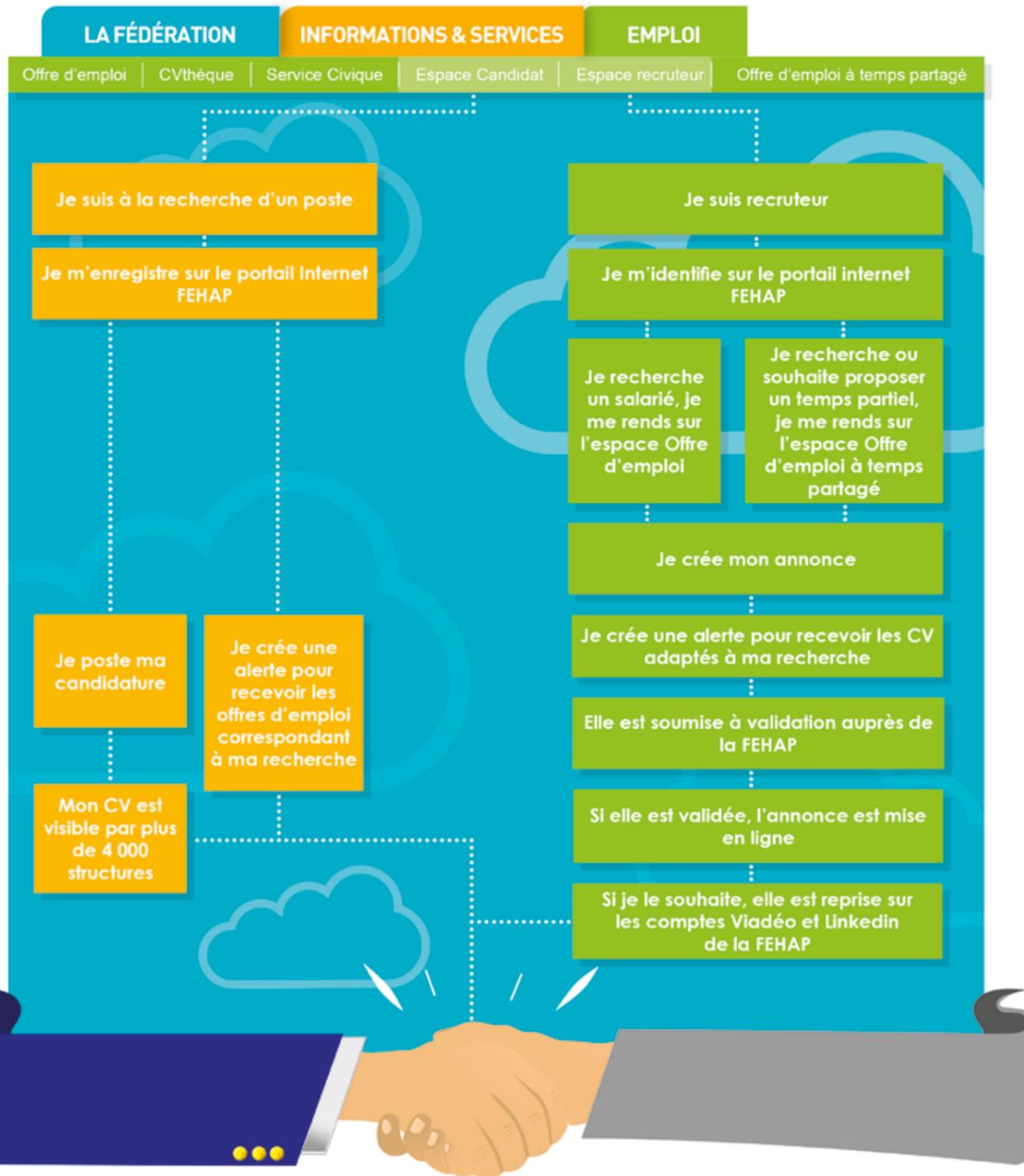
Alexandre Kubicki,
 MKDE, PhD
 Directeur FiKiP
 IFMS Belfort-Montbéliard
 2 rue du docteur Flamand
 25200 Montbéliard

Bibliographie

- [1] Référentiel des études de masso-kinésithérapie ; JO du 2 septembre 2015.
- [2] Nicolas Pinsault et Richard Monvoisin. *Tout ce que vous n'avez jamais voulu savoir sur les thérapies manuelles*. PUG - Collection : Points de vue et débats scientifiques - février 2014.
- [3] Alain-Charles Martinet, *Diagnostic Stratégique*, Vuibert, 1990, 157 p.

RECRUTEZ EN QUELQUES CLICS

sur notre portail internet www.fehap.fr



MATCHING !

croix-rouge française  SSR LE BRASSET MEAUX CHERCHE

2 KINESITHERAPEUTES (H/F)

CDI - TEMPS PLEIN POUR ÉTABLISSEMENT SSR

Rééducation de jeunes à partir de 8 ans, atteints de maladies neuromusculaires, rares ou orphelines.
Convention collective Croix-Rouge.

Envoyer CV à : M. Michel DAVID - Cadre de rééducation - michel.david@croix-rouge.fr
ou à l'adresse suivante :
SSR Le Brasset - 14, rue Louis Braille - 77100 MEAUX - Tél. : 01 60 09 87 14

CHV  

LE CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES
Hôpital référent du SUD YVELINES - 756 lits d'hospitalisation.
Activités pluridisciplinaires, de la pédiatrie au pôle gériatologique, services hospitalo-universitaires, SAU, SAMU, SMUR, Santé publique, Plateau technique de pointe.

RECRUTE MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE POUR SES SERVICES DE SOINS

Activités Principales :

- Examen clinique, recueil des données, analyse et bilan kinésithérapique pour établissement du diagnostic et du projet de prise en charge avec définition des objectifs, en accord avec la prescription médicale.
- Mise en œuvre du traitement et évaluation des résultats de la prise en charge.
- Transcription rédigée dans le dossier patient informatisé.
- Tutorat d'étudiants MK.

L'exercice est réalisé au sein d'une équipe de 15 professionnels particulièrement impliqués. Le développement d'une activité de recherche est attendu.

- Possibilité de logement (studio).
- Possibilité d'accueil en crèche.
- Restaurant du Personnel.
- Œuvres Sociales, Association Loisirs.

Envoyer lettre de candidature + CV à : Direction des soins - CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES - 177, rue de Versailles - 78157 LE CHESNAY Cedex
E-mail : emploisd@ch-versailles.fr - Tél. : 01 39 63 80 85



 **HÔPITAUX UNIVERSITAIRES PARIS NORD VAL DE SEINE**

Le Groupe des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine recherche

un kinésithérapeute

pour l'Hôpital Louis Mourier, à Colombes 92

Hôpital universitaire de référence et de proximité, il propose des soins en pneumologie, gériatrie, réanimation, chirurgie digestive, chirurgie de l'obésité, médecine interne et maladies infectieuses, hépato-gastroentérologie, ainsi que des soins de suite et de réadaptation. Vous participerez à la prise en charge des patients des différents secteurs.

L'hôpital Louis-Mourier est également spécialisé en gynécologie- obstétrique (maternité de type III), en néonatalogie (soins intensifs et réanimation néonatale) et en pédiatrie. Il a ouvert en février 2011 un centre femme-mère-enfant.

Vous serez associé à une équipe pluridisciplinaire intégrée dans les projets institutionnels de formation et de recherche. Venez rejoindre une équipe pluridisciplinaire de professionnels également composée d'ergothérapeutes et d'orthophoniste qui collaborent à la prise en charge du patient.

- Durée de travail quotidienne 7H30 avec 25 congés annuels et 15 RTT.
- Rémunération selon la grille de la fonction publique hospitalière.
- Prime d'installation de 1900 euros versée 2 mois après l'embauche.
- Possibilité de formation continue et d'heures supplémentaires payées.
- Possibilité d'hébergement sur l'hôpital.

Vous pouvez dès à présent adresser votre candidature à :
Mme CHAPIN BOUSCARAT
Cadre Supérieur de Rééducation
E-mail : beatrice.chapin-bouscarat@aphp.fr

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :
01 40 25 79 54



La Renaissance Sanitaire
LA RENAISSANCE SANITAIRE
INSTITUT DE FORMATION
EN MASSO-KINESITHERAPIE
LA MUSSE

5 km d'Evreux – 100 km PARIS
 Convention Collective FEHAP
 CCN du 31.10.1951

RECRUTE CADRES DE SANTE
FORMATEUR (H/F) *Poste à pourvoir septembre 2016*
C.D.I.
en masso-kinésithérapie diplômés
1 poste à temps plein - 1 poste à mi-temps

Expérience de formateur souhaitée.
 Cadre de travail privilégié dans parc de 50 hectares.
 Salaire selon barème.

Adresser C.V. à : **Mme BLANCHE LOPOUKHINE - DRH - CS 20119 - 27180 St Sébastien de Morsent**
b.blanche.loupokhine@hrs-lamusse.net - Tél. : 02 32 29 30 40

www.larenaissancesanitaire.fr

UGECAM
 L'Ugecam de Normandie pour son Centre de Soins de Suite et Réadaptation L'Hostrea, établissement de santé privé à but non lucratif, situé à Noyers (27) 10 km de Gisors, recrute

Le poste est à pourvoir à compter de juillet 2016

Un Masseur Kinésithérapeute en CDI pour son Plateau Technique de Rééducation

« L'Hostrea » SSR polyvalent (82 lits), accueille des patients en sortie d'établissements de santé publics ou privés, pour des affections en traumatologie, orthopédie, neuropsychiatrie, médecine, pneumologie... ou adressés directement par des médecins libéraux.

Sous la responsabilité du médecin coordonnateur, l'équipe paramédicale est composée de 2 masseurs-kinésithérapeutes et 1 mi-temps d'ergothérapeute. Cette équipe dynamique intervient sur un plateau technique moderne, comprenant une balnéothérapie, en prenant en charge des patients en hospitalisation complète.

Rémunération : selon CCNT des personnels des organismes de sécurité sociale : Niveau 6E, coefficient 300, soit 30 574€ brut annuel sur 14 mois. Possibilité de logement.

Les candidatures écrites et les curriculum vitae sont à adresser à :
Mme La Directrice Sylvie SOARES à L'HOSTREA Sente de Gisancourt - BP 80 27720 NOYERS ou par e-mail à : sylvie.soares@ugecam-normandie.fr - Tél. : 02 32 27 75 55

RAMSAY GÉNÉRAL DE SANTÉ
 Nous prenons soin de vous

La Clinique SSR Petit Colmoulins, établissement de soin de suite et de réadaptation sur Harfleur (76), recherche :

• Kinésithérapeute (H/F) - Poste à temps complet à pourvoir immédiatement

L'établissement a ouvert en 2015 et se compose de 21 lits en addictologie, 38 lits en neurologie, 8 lits EVC-EPR et 33 lits d'accueil polyvalent. Par ailleurs, 10 places en HDJ réadaptation neurologique complètent l'offre. Au sein d'un important plateau technique et avec une balnéothérapie, un appartement thérapeutique, vous rejoindrez une équipe pluridisciplinaire dynamique composée d'ergothérapeutes, psychomotricien, moniteurs APA, kinésithérapeutes.

Missions principales du poste et finalité de la fonction

- Accompagner le patient sur le plan physique et psychique dans l'évolution de son état de santé en réalisant des soins de rééducation et de réadaptation qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche, afin de maintenir et/ou de restaurer le mouvement et le maximum des capacités fonctionnelles et d'autonomie.
- Participer à la création de la structure et aux groupes projets afférents à la rééducation.
- Participer à l'activité conformément aux projets d'établissement, de soins et aux évolutions de la réglementation.

Rémunération annuelle 31 k€ brut pour débutant.

Pour postuler :
Hôpital Privé de l'Estuaire - 505, rue Irène Joliot Curie - BP 90011 - 76620 Le Havre
Laetitia LEVASSEUR - DRH - Tél. : 02 76 89 96 05 - Email : l.levasseur@ramsaygds.fr

Fondation CAISSES D'ÉPARGNE pour la solidarité
 Reconnue d'utilité publique par décret en Conseil d'État le 11 avril 2001

La Résidence Le Havre de Galadriel (Maison d'Accueil spécialisée) située à Loos (59120) et gérée par la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité recherche un/une :

Masseur-Kinésithérapeute, 1 poste à temps plein

La Résidence Le Havre de Galadriel accueille 47 résidents, dont 36 en hébergement permanent, 6 en hébergement temporaire et 5 en accueil de jour. L'établissement a pour spécificité l'accueil de personnes en situation de handicap liée à une cérébrolésion ou un traumatisme crânien.

La Résidence Le Havre de Galadriel est un établissement entièrement domotisé.

Formation : Diplôme en kinésithérapie et connaissance du secteur du handicap, et en particulier des cérébrolésions.

Qualités requises : Qualités relationnelles pour un travail en équipe pluridisciplinaire et auprès d'un public spécifique • Le masseur kinésithérapeute exerce son activité dans le cadre collectif d'une équipe soignante, donc dans le respect des règles de fonctionnement propres à l'établissement • Sens de la communication avec les résidents, les familles, l'équipe pluridisciplinaire • Qualités d'organisation et de coordination en équipe pluridisciplinaire • Connaissances en physiologie et anatomie.

Rémunération : à négocier.
Poste à pourvoir dès que possible.

Merci d'envoyer votre candidature par mail (CV et lettre de motivation) à l'attention de Mme MALVOISIN - Directrice melanie.malvoisin@fces.fr

croix-rouge française

CENTRE DE MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION
 112 lits HC et 25 places HDJ pour adultes.
 Région Bourgogne - Nord de la Saône-et-Loire
 ortho-traumatologie - neurologie - cardiologie - pneumologie

RECHERCHE 3 KINESITHERAPEUTES EN C.D.I. (temps plein)

Poste à pourvoir immédiatement

Au sein d'une équipe de rééducation pluridisciplinaire (kinés, ergos, orthophonistes, APA...) Convention Collective de la Croix-Rouge Française
 Plateau technique de 500 m², salle de gymnastique et balnéothérapie
 Les jeunes diplômés seront accueillis et intégrés avec enthousiasme
 Reprise d'ancienneté - Horaire hebdomadaire 39 heures
 5 semaines de congés + 23 jours RTT/an
 Salaire brut de base évolutif + 13^{ème} mois
 Possibilité de logement (gratuité pendant la période d'essai)

Projet transfert total d'activité sous 2 ans à Chalon Sur Saône (Agglomération de 100 000 habitants) dans un bâtiment neuf face à l'hôpital.

Candidature à adresser : C.M.P.R. MARDOR - 71490 COUCHES
Email : annick.clerval@croix-rouge.fr

HÔPITAL BELNAY TOURNUS

CENTRE HOSPITALIER BELNAY DE TOURNUS
 à 27 km de Chalon-sur-Saône, 36 Km de Mâcon et 100 Km de Lyon

Recrute **1 MASSEUR KINESITHERAPEUTE**
 à temps plein - Titulaire ou Contractuel
 50% sur le secteur EHPAD - 50% sur les services de médecine (20 lits) et de SSR (30 lits) - Possibilité d'hébergement temporaire

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à :
Mme Marie-José VERVIER - Cadre supérieur de santé - Tel. : 03 85 27 47 67 - Mail : cadresup@ch-tournus.fr ou brh1@ch-tournus

Adresser lettre de motivations et C.V. à : Mme Ingrid SCHNEIDER - Directrice - 627, avenue Vitrier - 71700 TOURNUS

centre hospitalier saintnazaire

MASSEURS KINESITHERAPEUTES (H/F)
DES POSTES A 100 % SONT A POURVOIR IMMEDIATEMENT
AU SEIN DE NOTRE ETABLISSEMENT

PRINCIPALES MISSIONS : élaborer un diagnostic kinésithérapique et des objectifs de soin. Mettre en œuvre des actes et techniques de soins de rééducation de façon manuelle ou instrumentale dans un but thérapeutique ou non pour favoriser le maintien et l'amélioration de la santé physique, psychique et sociale et la gestion du handicap.

FORMATION ET EXPERIENCE : diplôme d'État de masseur kiné et équivalence pour les diplômés des États appartenant à la CEE - Débutant accepté.

CONTRAINTES DU POSTE : astreintes (moyenne 4 we et férié/an).

DEPOT DES CANDIDATURES :
 CV et lettre de motivation à l'intention de Mme Limoges DRH
 Messagerie : m.livet@ch-saintnazaire.fr
 Ou par voie postale au
 11, boulevard Georges Charpak - BP 414 - 44606 SAINT NAZAIRE Cedex

Le Centre Hospitalier de LANMARY, en Dordogne (24), établissement public de 120 lits de SSR
 spécialisés : prise en charge des affections respiratoires, du système nerveux, de l'appareil locomoteur et polyvalent.
 Le Centre Hospitalier de PERIGUEUX est situé à 9 kilomètres, offrant de nombreux avantages (cadre de travail, projet médical de spécialisation des SSR, politique d'établissement dynamique, politique sociale active...).

RECRUTE 2 MASSEURS-KINESITHERAPEUTES
TEMPS PLEIN ou TEMPS PARTIEL

Plateau technique : ergomètres électroniques avec centrale informatique – tapis de marche – deux systèmes d'allègement du poids du corps avec tapis – entraîneurs des membres inférieurs et supérieurs – plateforme de posturologie...
 Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
 35 heures avec RTT – 28 jours de congés annuels.
 Contrat en CDD avec évolution en CDI – Salaire à négocier selon l'ancienneté.

Pour compléter son équipe composée de quatre kinésithérapeutes, deux ergothérapeutes, d'un éducateur sportif ; présence de deux médecins M.P.R. (Médecine Physique et de Réadaptation).

Pour tout renseignement ou candidature :
 Mme POU-MEROUILLIE – Directeur
 Centre Hospitalier LANMARY
 Tél : 05 53 03 88 93
 Courriel : dirlanmary@sil.fr
 Site internet : <http://www.ch-lanmary.fr>



CENTRE HOSPITALIER DE VALREAS EN PROVENCE (NORD VAUCLUSE/SUD DRÔME)
35 KM D'ORANGE

RECRUTE AU 1^{ER} JANVIER 2017
1 MASSEUR KINESITHERAPEUTE TEMPS PLEIN

Adresser candidature et CV à :

Madame EL KHAOURI - Centre Hospitalier de Valréas
Cours Tivoli - 84600 VALREAS

e.elkhaouri@ch-valreas.fr

Secrétariat : 04 90 28 51 04
Service RH : 04 90 28 51 05



LE CHRU DE TOURS RECRUTE POUR SON SERVICE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION (MPR)

DES MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES D.E

Le service MPR vous permet d'intervenir dans des services variés (chirurgie, médecine, réanimation, SSR, Brulés, évaluation kinésithérapique).

Vous êtes motivé pour exercer au sein d'une communauté Hospitalo-Universitaire (Soins-Enseignement-Recherche).

Vous possédez des qualités relationnelles pour rejoindre une équipe pluridisciplinaire.

Pour plus d'informations, contacter :

- Mme GATAY - Cadre Supérieur de Santé - Pôle Reconstruction
02 47 47 88 93 - j.gatay@chu-tours.fr
- M. DI VITTORIO - Cadre de Santé MPR (Bretonneau/Clocheville)
02 47 47 97 60 - axel.divittorio@chu-tours.fr
- Mme GEREMIA - Cadre de Santé MPR (Trousseau/Ermitage)
02 47 47 39 02 - stefania.geremia@chu-tours.fr

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser à :

M. BERTRAND-MAPATAUD
Directeur des Ressources Humaines
2 Bd Tonnellé - 37044 TOURS cedex 9 - secretariat.drh@chu-tours.fr



Centre Hospitalier Ariège Couserans, au pied des pyrénées ariégeoises, à une heure de Toulouse, proche stations de ski, à 2 heures de la méditerranée et à 3 heures de l'atlantique, le CHAC bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel.

Le Centre Hospitalier comprend plus de 1000 salariés dont plus de 60 médecins, 4 pôles cliniques, des activités diversifiées (MCO, urgences, SSR, SIR, centre de réadaptation neurologique, psychiatrie intra et extra de l'Ariège, EHPAD) et un plateau technique complet avec laboratoire, pharmacie et scanner.

Recherche :

Poste temps plein

KINESITHERAPEUTES

sous contrat - toutes les candidatures seront étudiées

Candidatures à adresser à :

M. D. GUILLAUME - Directeur des Ressources Humaines - Centre Hospitalier Ariège Couserans
BP 60111 - 09201 SAINT GIRONS CEDEX

Ou par mail : secretaire.drh@ch-ariège-couserans.fr

Rejoignez la communauté
des **Masseurs**
Kinésithérapeutes



Sur
Reseauprosante.fr



www.reseauprosante.fr est un site Internet certifié HONcode



Pour tous renseignements, 01 53 09 90 05 - contact@reseauprosante.fr

FORMATIONS



CONNAISSANCE & EVOLUTION
L'essentiel de la formation
www.connaissance-evolution.com • 01 43 47 89 39

FIFPL



NEUROSTIMULATIONS MANUELLES

Posturothérapie NeuroSensorielle PNS Villeneuve - 12 jours par an sur 2 années

PARIS - NANTES - BRUXELLES - MADRID

FORMATIONS THÉMATIQUES

- Bouche et régulation posturale
- Lombo-sciatalgies
- Scapulagies et névralgies cervico-brachiales
- Algies et névralgies périnéo-pelviennes
- Algies podales et syndromes canaux



Thérapie manuelle

- Technique d'Inhibition par Point d'Appui TIPA® **NOUVELLE FORMATION**
François-Xavier Grandjean
- Thérapie Manuelle Asiatique **NOUVELLE FORMATION**
Claude Roulet



RÉDUCTION
Jeune
diplômé



PLURIDISCIPLINARITÉ POSTUROLOGIE

- Posturologie Clinique / Posturologie et Transdisciplinarité
- Stabilométrie
- Rééducation proprioceptive et vibration tendineuse **NOUVELLE FORMATION**
- Taping et posturologie
- Prise en charge pluridisciplinaire de l'enfant **NOUVELLE FORMATION**
- Réflexes archaïques : Intégration Motrice Primordiale®



PRÉVENTION & COMMUNICATION

- Communiquer efficacement
- Apport des huiles essentielles
- Formation aux gestes et soins d'urgence AFGSU 2 **NOUVELLE FORMATION**



* FIFPL : prise en charge en fonction du budget disponible.



XXIV^E JOURNÉES DE POSTUROLOGIE CLINIQUE Douleurs Chroniques, Neuropathiques et Posturologie

28/29 janvier 2017

Faculté de Médecine des Saints-Pères, PARIS 75006

Sous la présidence de
Madame Marie-Emmanuelle Rouchon,
Messieurs les Professeurs Didier Bouhassira et Bernard Calvino



ASSOCIATION POSTUROLOGIE
INTERNATIONALE
Tél. 33(0) 1 43 47 14 55
www.posturologie.asso.fr

